

Module de sensibilisation à la prévention du mal-être agricole



Qui sommes-nous ?



santé
famille
retraite
services

Anne-Laure ETILLEUX

Responsable du programme de prévention du mal-être agricole (PMEA)

MSA Mayenne-Orne-Sarthe

etillieux.anne-laure@mayenne-orne-sarthe.msa.fr

Eva BEAUDET

Responsable du programme de prévention du mal-être agricole (PMEA)

MSA Maine et Loire

beaudet.eva@msa49.msa.fr

Emilie DOIN

Responsable du programme de prévention du mal-être agricole (PMEA)

MSA Loire Atlantique-Vendée

doin.emilie@msa49.msa.fr

La **Mutualité Sociale Agricole (MSA)** est le **régime de protection sociale** dédié aux salariés et non-salariés du monde agricole en France.

Elle assure une couverture complète en matière de santé, retraite, famille et prévention des risques professionnels, tout en jouant un rôle clé dans l'accompagnement social des exploitants, employeurs et travailleurs agricoles.

Depuis 2011 et le lancement du plan de lutte contre le suicide agricole, la MSA n'a cessé d'agir en faveur de la santé mentale dans le monde agricole : **Sentinelles (2013)**, **Agri'écoute (2014)**, **Aide au répit (2017)** jusqu'au **programme PMEA** en 2021 qui vient optimiser la complémentarité de l'ensemble des dispositifs et la coordination de tous les acteurs.



Sommaire



Qu'est-ce que le mal-être agricole ?

Comment repérer les signes de mal-être ?

Quelle posture adopter ?

Quelles ressources au quotidien ?

L'action du programme PMEa de la MSA

Qu'est-ce que le mal-être agricole ?

De quoi parle-t-on ?

Un état physique et / ou mental dégradé, issu de difficultés multifactorielles :

- Professionnelles,
- Personnelles,
- Économiques,
- Sociétales...



Une accumulation de difficultés.

Des manifestations diverses et non spécifiques, qui peuvent être d'ordre :

- **Physique** (troubles du sommeil, d'alimentation, douleurs, etc.) ;
- **Psychologique** (angoisse, tristesse, anxiété, idées suicidaires pouvant mener jusqu'au suicide, etc.) ;
- **Comportemental** (addictions, absence du goût de vivre, difficultés à accomplir des tâches du quotidien, etc.) ;
- **Social** (repli sur soi, irritabilité, agressivité, etc.).



Pourquoi parler de mal-être plutôt que de santé mentale ?

1. Les concepts de mal-être et de santé mentale sont liés
2. La notion de mal-être comprend la santé mentale et physique
3. Le concept de mal-être comprend la composante sociale et économique, qui joue un rôle important dans le stress agricole
4. La notion de santé mentale est encore entourée de stigma en France

Les spécificités du monde agricole



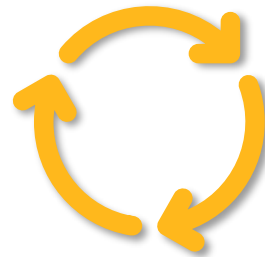
Contextes de crises : climat, énergie, géopolitique, crise sanitaire (grippe aviaire...)



Diminution du nombre d'exploitants, charge de travail, manque de main d'œuvre, pénibilité, accident, pesticide



Transmission, héritage familial



Un phénomène multifactoriel



Transformation rapide de la profession agricole ; travail en lien avec le vivant



Evolutions sociétales, représentation négative du métier

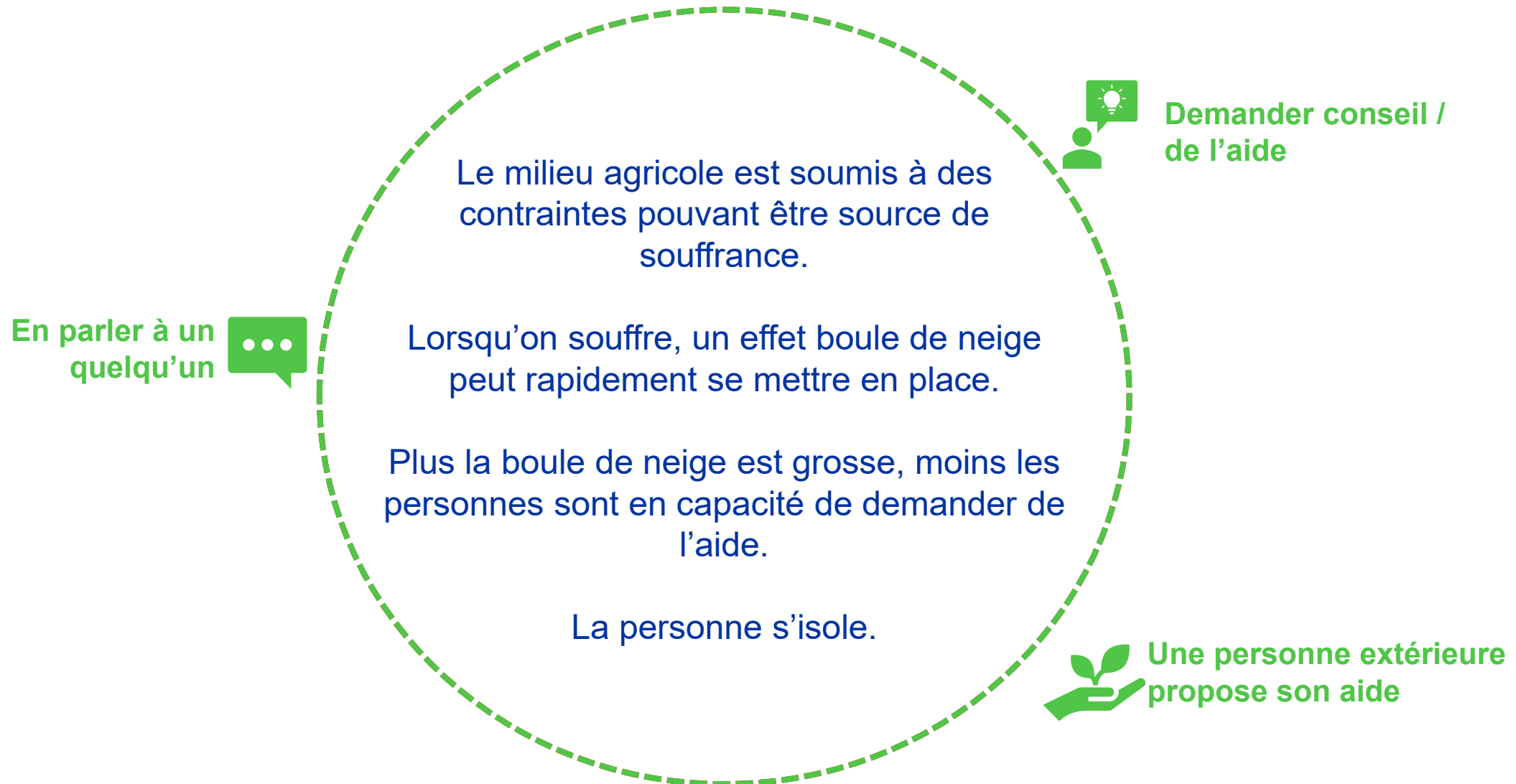


Contraintes et charges administratives, difficultés de gestion



Isolement, réticence à demander de l'aide

Limiter l'effet boule de neige





Si un agriculteur est en situation de mal-être, il est important d'agir sur les déterminants de cette souffrance pour qu'elle cesse. Ce sont les difficultés socio-économiques, combinées à un contexte personnel et professionnel spécifique, qui peuvent déclencher cette situation.

Des ressources existent, et des solutions sont possibles pour accompagner et soutenir les agriculteurs.

Comment repérer les signes de mal-être ?

En bref, les signes d'alerte

Chez un individu



Manifestations émotionnelles

peurs mal définies, tensions nerveuses, moral en berne



Manifestations physiques

troubles du sommeil, fatigue chronique, tensions musculaires, prise de poids, nausées, ...



Manifestations cognitives

diminution de la concentration, difficultés à réaliser plusieurs tâches à la fois, erreurs, ...



Manifestations comportementales

repli sur soi, isolement social, retards, absentéisme, démotivation, ...



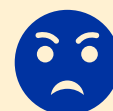
Manifestations motivationnelles

désengagement progressif dans son travail, baisse de motivation, dévalorisation de soi, perte de goût pour les centres d'intérêt habituels, sentiment d'inutilité...



Ces signes ne sont pas spécifiques et exhaustifs, ils peuvent également témoigner d'une autre difficulté de santé nécessitant des soins rapidement.

Et dans l'activité professionnelle



Tension ambiante entre les collaborateurs

« A la moindre étincelle, tout s'embrase »



Dégradation dans la qualité de la production et du travail

« Il traite ses vaches qu'une fois par jour » ; retard dans le suivi vétérinaire : etc.



Diminution des activités collectives

Repas pris en commun, convivialité entre le chef d'exploitation et les salariés ou entre les associés



Dégradation du matériel



Augmentation du nombre des arrêts maladie et de l'absentéisme chez les salariés

Quelle posture adopter ?

Adopter une posture basée sur l'écoute et l'empathie

1 L'écoute attentive : entendre sans juger

- **Permettre à l'agriculteur de s'exprimer** sans l'interrompre
- **Proposer des reformulations de ses propos** pour montrer que vous avez compris : « Si je comprends bien, vous trouvez que les démarches administratives sont trop lourdes ? »
- **Eviter de nier les émotions exprimées :**

« Je comprends que cette situation puisse être un moment difficile pour vous. Mon objectif est simplement de clarifier la situation avec vous et de pouvoir vous aider. »

2 L'empathie et la compréhension : se mettre à sa place

- **Reconnaitre** la charge de travail et la pression qu'il subit
- **Eviter les remarques qui minimisent ses difficultés**
- **Démontrer un intérêt sincère pour sa situation**

« Je sais que la gestion d'une exploitation demande énormément de travail et que ce type de démarche peut sembler contraignant. Mon rôle est aussi de vous aider à y voir plus clair. »

Adopter une posture basée sur l'écoute et l'empathie

3 La neutralité et le respect : éviter la confrontation

- Garder un ton calme et posé
- Ne pas adopter une posture d'autorité écrasante
- Eviter un langage corporel fermé (bras croisés, regard fuyant, impatience)


 « Notre rôle est de s'assurer que tout est en conformité : si besoin, je peux vous expliquer en détail ce qui est attendu. » (pédagogique et rassurant)


 « C'est la réglementation, vous devez vous y conformer, c'est comme ça » (rigide et fermé)

4 La clarté et la pédagogie : expliquer sans accabler

- Expliquer calmement l'objectif et les étapes à venir
- Utiliser un langage simple, éviter le jargon administratif


 « L'objectif de ce contrôle est de vérifier que tout est en ordre. Si des ajustements sont nécessaires, nous pourrions voir ensemble comment les mettre en place. »



L'objectif est de réduire la tension et d'instaurer un climat de dialogue, afin que la personne se sente respectée et comprise malgré sa situation.

Focus sur le risque suicidaire dans le monde agricole

Le sur-risque suicidaire dans la population agricole



Sur la période 2018-2021, les études de la MSA confirment l'existence d'un sur-risque du phénomène suicidaire au régime agricole par rapport à l'ensemble des autres régimes.

Sur-risque suicidaire



+ de 60 % pour les patients du régime agricole âgés de 15 à 64 ans

+ de 36 % pour les salariés

+ de 103 % pour les non-salariés



+ de 73 % pour les patients âgés de 65 ans et plus

+ de 39 % pour les salariés

+ de 91 % pour les non-salariés

Source : MSA, Charges et Produits 2025



Note de lecture

Cela veut dire que si l'on constatait 100 suicides dans l'ensemble des régimes, on en constaterait 160 au régime agricole (203 pour les seuls non salariés agricoles).

Quelles ressources au quotidien ?

Zoom sur les numéros d'écoute

AGRI'ÉCOUTE
SERVICE D'ÉCOUTE 24H/24 ET 7J/7
DÉDIÉ AU MONDE AGRICOLE ET RURAL

 **09 69 39 29 19***
 **agriecoute.fr**

*prix d'un appel local

Agri'écoute, le numéro national d'écoute et de soutien psychologique du monde agricole. Accessible par téléphone, tchat, entretiens visio et mail.

Objectif : accueillir la parole des adhérents MSA en situation de mal-être, de souffrance ou en difficultés, et de leurs proches, 24h/24 et 7 jours/7.

Agri'écoute met à disposition des fiches et vidéos explicatives sur le bien-être et le soutien psychologique.

Agri'écoute une ressource également là pour vous

Vous pouvez orienter les agriculteurs(trices) en situation de mal-être vers Agri'écoute et vous pouvez contacter Agri'écoute en cas de question, besoin de parler et/ou debriefer après un échange difficile.

3114
LE NUMÉRO NATIONAL DE PRÉVENTION DU SUICIDE

· LE 3114, UN NUMÉRO POUR TOUS ·

- LES PERSONNES EN SOUFFRANCE
- L'ENTOURAGE INQUIET POUR UN PROCHE OU UNE PERSONNE EN DÉTRESSE
- LES PERSONNES ENDEUILLÉES PAR SUICIDE
- LES PROFESSIONNELS

Et toute autre personne touchée ou intéressée de près ou de loin par le sujet du suicide.

Le 3114 est le numéro national de prévention du suicide disponible 24h/24 et 7j/7 **pour tous**.

Le 3114 propose également de l'évaluation, des interventions, de l'orientation ou du suivi de crise.

Conseils en cas de risque suicidaire



Rappeler que le suicide n'est pas l'unique solution, des améliorations sont possibles.

Le suicide n'est pas une fatalité, car dès qu'on soulage la douleur intérieure ressentie, les idées suicidaires peuvent disparaître.



Adopter une posture bienveillante et attentive



Appeler Agri'écoute avec la personne ou lui donner le numéro et lui rappeler que des ressources existent.

Agri'écoute est aussi là pour vous, pour débriefer après une situation compliquée.
 Agri'écoute est un numéro d'appui psychologique dédié au monde agricole 24h/24.

Agri'écoute
09.69.39.29.19



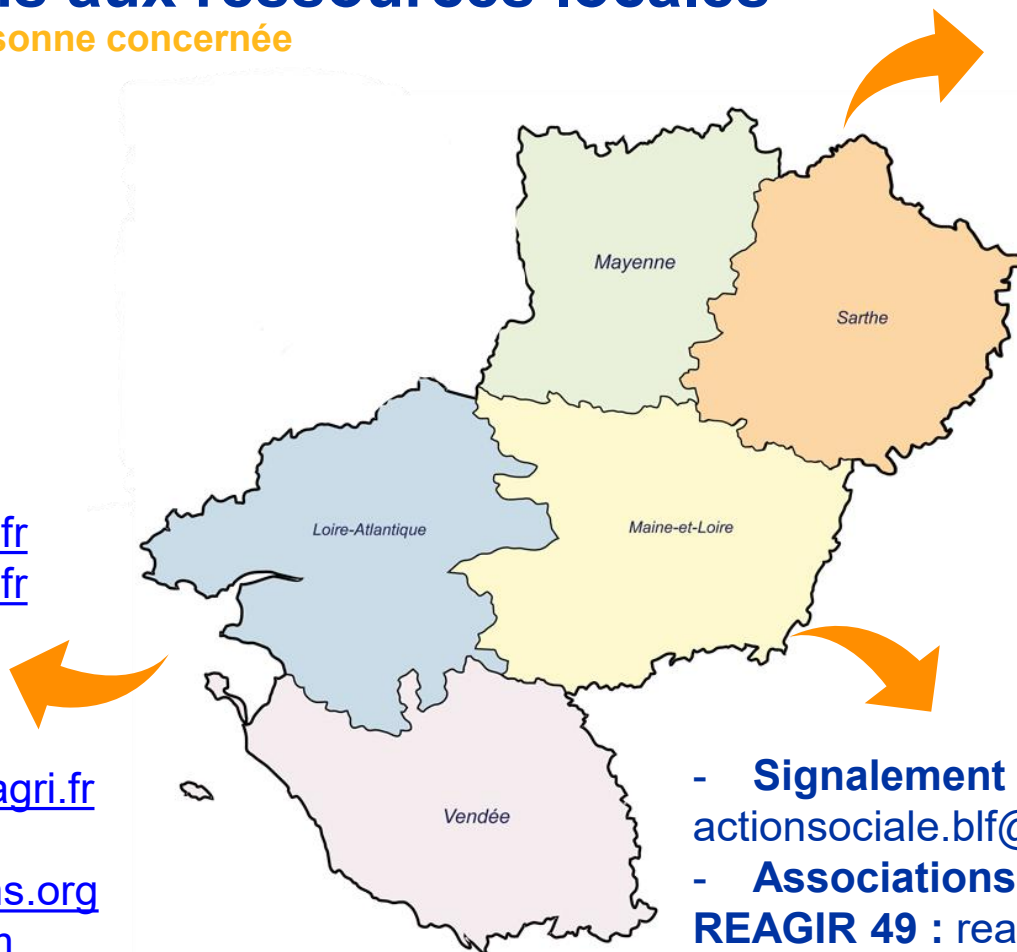
En cas de doute sur l'imminence d'un risque suicidaire, contactez le **3114** et/ou **Agri'écoute** au **09 69 39 29 19**.
 Ce dernier pourra assurer la **liaison avec le 15** si la situation l'exige.

Comment orienter ?



Passer le relais aux ressources locales

Avec l'accord de la personne concernée



- **Signalement MSA :**
preventionmaletre@mayenne-orne-sarthe.msa.fr

- **Associations :**
REAGIR :
53 : reagir-53@pl.chambagri.fr
72 : reagir-72@pl.chambagri.fr
Solidarité Paysans :
53 : mayenne@solidaritepaysans.org
72 : sarthe@solidaritepaysans.org

- **Signalement MSA :**
referent44.mal-etere@msa44-85.msa.fr
referent85.mal-etere@msa44-85.msa.fr
 - **Associations :**
REAGIR :
44 : reagir-44@pl.chambagri.fr
85 : dominique.simonnet@pl.chambagri.fr
Solidarité Paysans :
44 : loireatlantique@solidaritepaysans.org
85 : solidarite.paysans85@gmail.com

- **Signalement MSA :**
actionsociale.blf@msa49.msa.fr
 - **Associations :**
REAGIR 49 : reagir-49@pl.chambagri.fr
Solidarité Paysans : maineetloire@solidaritepaysans.org

Les dimensions du programme de prévention du mal-être agricole de la MSA

Les grands dispositifs du programme



ACTION 1 L'AIDE AU RÉPIT

Une aide pour souffler en cas d'épuisement

LA MSA AGIT POUR PRÉVENIR LE MAL-ÊTRE AGRICOLE

 santé
famille
retraite
services
L'essentiel & plus encore

Aide au remplacement, aide au répit administrative, séjour répit, accompagnement psychologique, etc.



ACTION 2 AGRI'ECOUTE
09 69 39 29 19
agrieoute.fr

Un service pour échanger à tout moment avec un psychologue

LA MSA AGIT POUR PRÉVENIR LE MAL-ÊTRE AGRICOLE

 santé
famille
retraite
services
L'essentiel & plus encore

Numéro national d'écoute et de soutien psychologique : téléphone, tchat, visio, mail, fiches et vidéos explicatives, etc.



ACTION 3 LES CELLULES PLURIDISCIPLINAIRES DE PRÉVENTION DU MAL-ÊTRE

Un travail coordonné pour accompagner les personnes en situation de mal-être

LA MSA AGIT POUR PRÉVENIR LE MAL-ÊTRE AGRICOLE

 santé
famille
retraite
services
L'essentiel & plus encore

Coordination des services MSA pour un accompagnement global des assurés.



ACTION 4 LES SENTINELLES

Un réseau de volontaires pour détecter les personnes en situation de mal-être

LA MSA AGIT POUR PRÉVENIR LE MAL-ÊTRE AGRICOLE

 santé
famille
retraite
services
L'essentiel & plus encore

Détection des premiers signes de mal-être et orientation vers les dispositifs d'accompagnement.

Le rôle des sentinelles

Qui sont les sentinelles ?



Les sentinelles sont des personnes volontaires, majeures et intervenant dans le cadre de leur activité professionnelle ou non.



Seules les personnes ayant suivi la formation Sentinelle peuvent être considérées comme telles



Il s'agit d'un engagement personnel aussi les sentinelles ne sont pas rémunérées pour leurs actions

Quelles sont leurs missions ?

1

pour les personnes en risque suicidaire > faciliter l'accès à une prise en charge sanitaire en proximité ou à un service professionnel d'écoute, d'information et d'orientation.

2

pour les personnes en risque de « mal-être » > écouter, instaurer un climat de confiance, aider à trouver la/les ressources adaptées au besoin exprimé (structures spécialisées).

L'évaluation du risque suicidaire et l'accompagnement des personnes en situation de mal-être ne font pas partie des missions de la sentinelle.

Le réseau des acteurs de la détection



Près de **10 000** acteurs de la
détection sensibilisés par la MSA
au 31 décembre 2024

8054 **sentinelles agricoles en
France**

au 31 décembre 2024

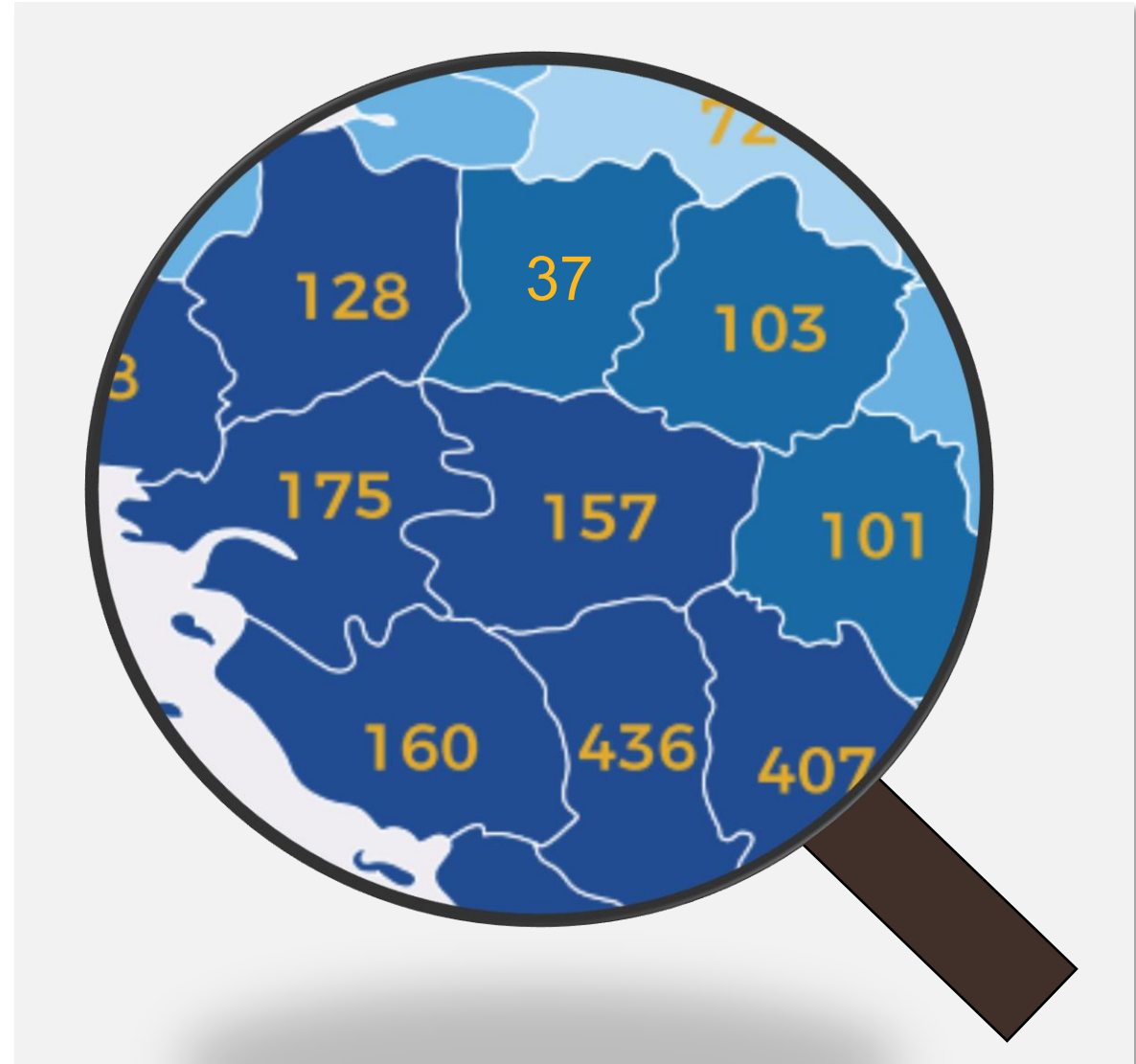
632 **sentinelles agricoles en
Pays de la Loire**

au 01 septembre 2025



[Vous souhaitez devenir Sentinelle ?](#)

Contacter le RME de votre territoire



Ce document a été conçu par le pôle de Prévention du Mal-Être Agricole (PMEA) de la Caisse Centrale de la MSA. Il s'appuie sur les productions originales de l'ensemble du réseau PMEA, notamment celles des MSA Beauce Cœur de Loire, Portes de Bretagne et Marne-Ardennes-Meuse. **Ce module ne peut être diffusé ou reproduit, vendu ou partagé par un tiers, sans autorisation écrite dudit pôle de Prévention du Mal-Être Agricole (PMEA) de la Caisse Centrale de la MSA.**

Merci de votre attention.

